



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **18 mars 2019**

Délibération n° 2019-3390

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fourniture de carburants en stations-services par cartes accréditives et services associés pour les services de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les accords-cadres de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Brumm

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 26 février 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 20 mars 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme El Faloussi, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Casola (pouvoir à M. Boudot), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Genin (pouvoir à M. Bravo), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Passi, Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 18 mars 2019**Délibération n° 2019-3390**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Fourniture de carburants en stations-services par cartes accréditatives et services associés pour les services de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les accords-cadres de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 février 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les marchés relatifs à la fourniture de carburants avec paiement par cartes accréditatives pour les véhicules et pour alimenter le matériel des services de la Métropole arriveront à échéance le 26 avril 2019.

Afin de renouveler ces cadres d'achat, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 25, 33, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pour l'attribution des accords-cadres relatifs à la fourniture de carburants en stations-services par cartes accréditatives et services associés pour les services de la Métropole.

Les prestations font l'objet de l'allotissement ci-dessous mentionné.

Tous les lots feraient l'objet d'un accord-cadre à bons de commande conformément aux articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Ils seraient conclus pour une durée ferme de 4 ans.

Les lots ne comporteraient pas d'engagement de commande minimum et maximum. L'estimation prévisionnelle du besoin est le suivant :

Lot	Libellé du lot	Estimation prévisionnelle du besoin pour la durée totale de l'accord cadre
1	fourniture de carburants : essence, gasoil, GPL pour les véhicules légers et les poids lourds et prestations annexes.	10 000 000 € HT, soit 12 000 000 € TTC
2	fourniture de carburants : essence, gasoil, pour alimenter le matériel des services de la Métropole.	400 000 € HT, soit 480 000 € TTC

Le lot n° 1 est un accord-cadre multi-attributaire : il est envisagé d'attribuer l'accord-cadre au nombre maximum de deux attributaires.

Le lot n° 2 est un accord-cadre mono-attributaire.

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 25 janvier 2019 a choisi pour les différents lots l'offre des entreprises et du groupement d'entreprises suivants :

- Lot n° 1 : Fourniture de carburants : essence, gasoil, GPL pour les véhicules légers et les poids lourds et prestations annexes ; groupement d'entreprises EDENRED / FLEET Pro et entreprise TOTAL Marketing.
- Lot n° 2 : Fourniture de carburants : essence, Gasoil pour alimenter le matériel des services de la Métropole ; entreprise TOTAL Marketing.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer les accords-cadres conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à signer les accords-cadres à bons de commande et tous les actes y afférents avec l'entreprise et le groupement d'entreprises suivants :

- lot n° 1 : Fourniture de carburants : essence, gasoil, GPL pour les véhicules légers et les poids lourds et prestations annexes : groupement EDENRED / FLEET Pro, et entreprise TOTAL Marketing passé sans engagement de commande minimum et maximum pour une durée ferme de 4 ans,

- lot n° 2 : Fourniture de carburants : essence, gasoil pour alimenter le matériel des services de la Métropole : entreprise TOTAL Marketing passé sans engagement de commande minimum et maximum pour une durée ferme de 4 ans.

2° - La dépense de fonctionnement en résultant, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire, au budget principal et au budget annexe de l'assainissement - exercices 2019 et suivants - chapitre 011 - sur les opérations adéquates.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2019.